

Résultats de l'Assemblée Générale Mixte de Cellectis du 22 décembre 2023

Le 22 décembre 2023 – New York (N.Y.) – [Cellectis](#) (Euronext Growth : ALCLS ; Nasdaq : CLLS), société de biotechnologie de stade clinique, qui utilise sa technologie pionnière d'édition de génome TALEN® pour développer de potentielles thérapies innovantes, a tenue une assemblée générale mixte ce jour à 14h30 heure de Paris à l'auditorium du site Biopark, sis au 11 rue Watt, 4^{ème} étage, 75013 Paris, France.

À l'issue de l'assemblée générale mixte, les résolutions 1 à 5, ainsi que les résolutions 7 et 8 ont été adoptées et la résolution 6 a été rejetée, conformément aux recommandations du management.

Les actionnaires de Cellectis ont ainsi soutenu l'investissement additionnel de 140 millions de dollars envisagé par AstraZeneca au capital de la Société, qui serait réalisé par le biais de la souscription de 10.000.000 actions de préférence convertibles nouvellement créées de « catégorie A » et de 18.000.000 actions de préférence convertibles nouvellement créées de « catégorie B », dans chaque cas au prix de 5,00 dollars par action (l' « Investissement Additionnel »).

La réalisation de l'Investissement Additionnel reste subordonnée à l'obtention de l'autorisation du ministère de l'économie français au titre du contrôle des investissements étrangers, et à certaines autres conditions.

L'assemblée générale de Cellectis a également approuvé, sous réserve de la réalisation de l'Investissement Additionnel, la nomination de Monsieur Marc Dunoyer et du Docteur Tyrell Rivers en qualité d'administrateurs du conseil d'administration de Cellectis.

"Nous sommes reconnaissants envers nos actionnaires d'avoir soutenu l'Investissement Additionnel et nous nous réjouissons d'accueillir Monsieur Dunoyer et le Docteur Rivers au sein de notre conseil d'administration. Leur grande expérience de l'industrie pharmaceutique sera un atout additionnel pour Cellectis. Cet Investissement Additionnel apportera des perspectives significatives et précieuses à notre ambition commune d'apporter des potentielles thérapies innovantes aux patients dont les besoins médicaux ne sont pas satisfaits " a déclaré Jean Pierre Garnier, président du conseil d'administration de Cellectis.

Monsieur Marc Dunoyer est *Chief Strategy Officer* d'AstraZeneca et directeur général d'Alexion, groupe d'AstraZeneca spécialisé dans les maladies rares. Il a précédemment occupé le poste de directeur exécutif et directeur financier d'AstraZeneca depuis novembre 2013. La carrière de Monsieur Dunoyer dans le domaine pharmaceutique, qui l'a amené à travailler avec Russel Uclaf, Hoechst Marion Roussel et GSK, lui a permis d'acquérir une grande expérience du secteur. Il est comptable diplômé et a rejoint AstraZeneca en 2013, occupant le poste de *Executive Vice-President, Global Product and Portfolio Strategy* de juin à octobre 2013. Avant cela, il occupait le poste de Global Head of Rare Diseases à GSK et

(simultanément) président de GSK Japon. Monsieur Dunoyer est membre du conseil d'administration de Orchard Therapeutics Plc et de JCR Pharmaceuticals. Il est titulaire d'un MBA d'HEC Paris et est diplômé en droit de l'Université de Paris.

Le Docteur Tyrell Rivers est *Executive Director of Corporate Ventures* d'AstraZeneca, où il est responsable de la création et de la mise en place de stratégies commerciales innovantes et génératrices de valeur. Avant d'occuper ce poste en 2014, il a travaillé chez MedImmune Ventures, où il s'est spécialisé dans l'investissement dans les sciences de la vie. Plus tôt dans sa carrière, le Dr Rivers a occupé divers postes chez Merck & Co., où il a dirigé le soutien technique pour les vaccins commerciaux et les initiatives commerciales mondiales visant à acquérir des technologies de recherche et développement critiques. Il siège actuellement aux conseils d'administration d'ADC Therapeutics, Cerapedics et Quell Therapeutics. Le Dr Rivers est titulaire d'une licence en génie chimique du Massachusetts Institute of Technology, et d'un doctorat en génie chimique de l'Université du Texas à Austin et d'un M.B.A. de la New York University Stern School of Business.

Les résultats détaillés du scrutin, ainsi que les résolutions sont consultables sur le site internet de Collectis : <https://www.collectis.com/fr/investisseur/assemblees-generales/>

À propos de Collectis

Collectis est une société de biotechnologie au stade clinique, qui utilise sa technologie pionnière d'édition de génome TALEN® pour développer des thérapies innovantes pour le traitement de maladies graves. Collectis développe, les premiers produits thérapeutiques d'immunothérapies allogéniques fondées sur des cellules CAR-T, inventant le concept de cellules CAR-T ingénierées sur étagère et prêtes à l'emploi pour le traitement de patients atteints de cancer, et une plateforme permettant de réaliser des modifications génétiques thérapeutiques dans les cellules souches hématopoïétiques dans diverses maladies. En capitalisant sur ses 23 ans d'expertise en ingénierie des génomes, sur sa technologie d'édition du génome TALEN® et sur la technologie pionnière d'électroporation PulseAgile, Collectis développe des produits candidats innovants en utilisant la puissance du système immunitaire pour le traiter des maladies dont les besoins médicaux ne sont pas satisfaits. Le siège social de Collectis est situé à Paris. Collectis est également implanté à New York et à Raleigh aux États-Unis.

Collectis est coté sur le marché Euronext Growth (code : ALCLS) ainsi que sur le Nasdaq Global Market (code : CLLS).

Avertissement

Le présent communiqué de presse contient certaines déclarations "prospectives" au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment le Private Securities Litigation Reform Act de 1995 aux États-Unis. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par des mots tels que « envisagé », « sous réserve de », « serait », « apportera » et autres expressions similaires. Ces déclarations prospectives sont faites à la lumière des informations dont nous disposons actuellement et sur la base d'hypothèses que Collectis considère comme raisonnables. Cependant, elles sont soumises à de nombreux risques et incertitudes en ce compris, notamment, le risque que certaines conditions de réalisation de l'investissement projeté, telles que l'obtention de des autorisations réglementaires requises, ne soient pas satisfaites. En outre, de nombreux autres facteurs de risques et incertitudes importants, y compris ceux décrits dans notre rapport annuel sur le formulaire 20-F déposé auprès de la

Securities and Exchange Commission (la SEC) des États-Unis le 14 mars 2023 (tel qu'amendé le 31 octobre 2023) à la rubrique "Facteurs de risque" (Risk Factors) (dont une copie est disponible sur www.cellectis.com) peuvent avoir un effet négatif sur ces déclarations prospectives et faire en sorte que nos résultats, performances ou réalisations soient sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par les déclarations prospectives. Sauf si la loi l'exige, nous n'avons ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ces énoncés prospectifs, ou les raisons pour lesquelles les résultats obtenus pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans les déclarations prospectives, même si de nouvelles informations étaient disponibles à l'avenir.

Pour de plus amples informations sur Cellectis, veuillez contacter :

Contact média:

Patricia Sosa Navarro, Chief of Staff to the CEO, +33 (0)7 76 77 46 93, media@cellectis.com

Contacts pour les relations avec les investisseurs :

Arthur Stril, Chief Business Officer, +1 (347) 809 5980, investors@cellectis.com

Sandya von der Weid, Associate Director, LifeSci Advisors, +41 786 80 05 38